

Le temps de la folie.

Le nouveau duc de Bourgogne a participé à la croisade contre les Turcs et son surnom de *Sans Peur* lui vient peut-être de ces jours de septembre 1396. Jean s'occupe d'abord du partage complexe de la succession avec son frère Antoine ce qui l'éloigne de la capitale. Cette longue absence amène une chute de ses revenus faits de dons et de pensions versées par le Conseil sur les finances royales. Louis d'Orléans, au contraire, ne manque pas une séance du Conseil. Il s'acharne à tenter de rallumer la guerre avec les Anglais et fait lever de « grandes tailles » pour lutter contre Lancaster alors que Jean de Bourgogne a pour programme de barrer la route aux accroissements d'impôts et d'empêcher la rupture des trêves. La reine a participé aux projets matrimoniaux de Philippe *le Hardi* tout en suivant Louis d'Orléans dans les divertissements de la cour. Charles VI est un roi « intermittent ».

Guillaume de Mévouillon (fils de **Guillaume**, frère de **Baudouin**), chevalier, seigneur de Val de Barret (Valbarret), Verclause et Pomet, est *sénéchal* (bailli) de Nîmes et de Beaucaire. Dans son testament du 17 décembre 1404, « son cousin » Lambert Adhémar, seigneur de Monteil et de La Garde, le substitue à ses héritiers (B. 3495 - A.D. Isère).

« Cest la reveue au jour duy 19^e jour de juung **1405** faite par Jehan du Boschet escuier et pannetier de mons. le duc de Bourg^{ne} des gens darmes chevaliers et escuiers estan en garnison en la ville de lescluse pour la sereté et la deffence dicelle et du pais de Flandres ». Cette revue faite en la ville de l'Écluse retient parmi les écuyers **Elois de Malant** (B.11 754 - A.D. Côte d'Or) que l'on retrouve le 11 août dans la montre d'Eustache de Neuville, seigneur de Matringhen, capitaine du château de l'Écluse, et de Baudin Olivier, écuyer d'écurie du duc. **Elois de Mellan** (8^e sur 16 noms inscrits) est allé avec ses compagnons d'armes en Hollande auprès du duc Guillaume (Peincedé, vol. 26, p. 63 - B. 11 755 - A.D. Côte d'Or).

Jean *Sans Peur* profite de l'hommage auquel l'oblige la mort de sa mère pour se rendre à Paris, mais il vient à la tête de cinq mille lances. Louis d'Orléans, Isabeau et son frère Louis de Bavière fuient vers Melun. Le dauphin et la dauphine doivent les rejoindre; le roi, malade, reste à Paris. Le duc traverse Paris le 19 août, à leur poursuite, et rattrape le dauphin qu'il ramène de Juvisy à Paris.

Les Florentins convoitent la ville de Sarzana qui appartient au fils naturel du duc de Milan et de la comtesse de Pise, Gabriel Visconti. **Guillaume de Meillon** est chargé par le maréchal Boucicaud de « conquister la dicte ville de Seizanne avecques tous les chasteaulx », ce qu'il fait en août. De retour à Gênes, il reçoit du maréchal le gouvernement de sa conquête où il va rester deux années.

Le 26 août, Jean prête l'hommage pour la succession de sa mère. Son frère Antoine, duc de Limbourg, comte de Rethel, venu avec des renforts, fait de même pour ce qui le touche. Le même jour, des remontrances sont présentées au parlement, à la chambre des Comptes et à l'université. Jean refuse qu'on lève dans ses domaines l'aide qui doit financer la guerre anglaise. Ses hommes tiennent les plaines du nord de Paris. Une armée levée en hâte a pris position au sud. Orléans réplique le 2 septembre et la polémique se déchaîne. Les idées bourguignonnes se répandent car elles touchent ceux qui souffrent des abus d'un gouvernement qui va à la dérive. Un pamphlet circule attaquant ceux qui n'ont que deux passions, le pouvoir et l'argent, et qui mettent à mal la France du roi fou.

Des gens d'armes sont regroupés à Marcilly, près de Langres. Reçue avec d'autres par messire Guy d'Igny, chevalier, seigneur Daucelle, lieutenant de M^f le maréchal de Bourgogne, les 14 et 15 septembre, la montre de Jean de Vergy, seigneur d'Autrey (N.E. Dijon), passée sous Gaultier de Charmes, écuyer, cite **Philippe de Molans** (B. 11 762 - Peincedé, vol. 29, p. 581 - A.D. Côte d'Or).

La montre de Humbert de Lireul, écuyer, et de trente-deux autres écuyers, venus *de crue* (directement) sous Mons. de Saint-Georges, est reçue à Aubervilliers le 8 octobre (B. 11 766 - Peincedé, vol. 29, p. 569 - A.D. Côte d'Or). D'autres hommes d'armes sont en garnison à Gravelines pour la défense de la ville et des pays de Flandre

et d'Artois. Un cahier contenant les noms des arbalétriers et des *piquenaires* (*pique noire* ou *pique de Flandre* : arme de guerre à très longue hampe) payés pour les deux mois et demi de service, du 18 juillet au 1^{er} octobre, est certifié par Jean le Bert, seigneur de Herlin. Les hommes ont reçu de Jean de Vellory, sur la recette générale des finances du duc de Bourgogne, quatre francs pour chaque mois.

Parmi les piquenaires : **Soier de Meland** et **Jehan de Meulande** (B. 11 754 - Peincedé, vol. 26, p.631). Dans la montre d'Aymé sire de Châteaувiez, écuyer, et de huit autres avec lui sous le seigneur de Beauvoir, on remarque un « **batart de Molans** » (Peincedé, vol. 29, p. 573 - B. 11 767 - A.D. Côte d'Or).

Le Nivernais est séparé de la Bourgogne.

Mgr Jean de Berry et Mgr Louis de Bourbon sont en 1405 capitaines de la ville de Paris, retenus « garde et gouverneur de la ville de Paris durant le discord entre le duc d'Orléans et le duc de Bourgogne » (*Gallia Regia* n° 16 419, 16 420). Les esprits modérés s'inquiètent des tensions. Berry et Bourbon tentent d'agir sur les deux cousins. On les réconcilie le 16 octobre. La reine et le duc d'Orléans rentrent à Paris. Les soldats sont licenciés mais bientôt les provocations recommencent. Louis d'Orléans attire dans son camp son vieil oncle Berry.

Montargis est détaché du domaine royal au profit de Louis d'Orléans de 1404 à juin 1407. **Jehan de Moulon**, « escuier de Mgr le duc de Berry », est capitaine et « chastelain des chastel et ville de Montargis » et s'occupe de l'approvisionnement en armes du dit Montargis. Le 4 novembre 1405, il signe *Jehan de Moulon*. Le 27 février suivant, il sera dit écuyer, échanson du roi et premier écuyer du duc de Berry, châtelain et capitaine du château et ville de Montargis pour le duc d'Orléans aux gages de 100 livres par an et donnera quittance au receveur du duc d'Orléans - autre quittance au trésorier des guerres du 9 octobre 1408 (*Gallia Regia* n° 15 734).

Marie de Coucy meurt et son fils, Robert de Bar, comte de Soissons, hérite de ses biens. Par arrangement avec Louis d'Orléans, les terres de La Fère et Marle seront érigées en comté pour Robert.

Le duc de Bourgogne travaille à la paix. Un traité, préparé à Calais en novembre, est ratifié par le duc Jean le 10 janvier **1406**, confirmé par Charles VI à Paris le 15 et ratifié par le roi d'Angleterre à Westminster le 28 janvier (B. 546 - 15 082 et suivants - A.D. Nord).

Le 25 janvier, un dénombrement est présenté par « **Philibert de Molans, ecuyer**, de ce qu'il tient en fief du duc en la châtellenie de Vesoul tant en son nom qu'à cause d'Antelise (Anselis), sa femme, fille de feu Gillot *de Conflans* (Constans), et pour l'assignal de son mariage scavoir *un tiers de la forteresse et seigneurie de Vernoy et Mont* » (Peincedé, vol. 2, p. 761, sans cote - *id.* vol. 1, p. 851, sans cote - A.D. Côte d'Or).

Une ordonnance de janvier confie le pouvoir - en l'absence du roi - aux princes et à un conseil de cinquante et un membres dont la nomination rassemble une majorité de fidèles de Louis d'Orléans - qui en profite pour faire ériger son comté de Valois en duché-pairie.

Louis d'Orléans fait, du côté de Bordeaux, une vaine démonstration militaire.

Colart *d'Estouteville*, seigneur de Torcy (près de Longueville), chevalier, conseiller et chambellan du roi, est capitaine des châtel et ville de Cherbourg (75 gens d'armes, archers et arbalétriers) de 1406 à 1415 sauf interruptions momentanées de 1412 et 1413, à la place de M. de la Trémoille, ancien capitaine (*Gallia Regia* n° 7613).

Les deux rivaux, Orléans et Bourgogne - exposant programmes de gouvernement et versions des événements - ont une grande activité épistolaire. Seuls les maîtres de l'université se rangent derrière le duc Jean : la réflexion sur la réforme du royaume rejoint celle sur la réforme de l'Église. Mais les maîtres sont modérés, attachés à l'autorité royale et à la concorde publique.

A Compiègne, des fêtes accompagnent les noces de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême (fils aîné du duc) avec sa cousine Isabelle de France (veuve de Richard II d'Angleterre) et celles du duc de Touraine (deuxième fils du roi) avec Jacqueline de Bavière (fille du comte d'Ostrevant).

Dans ces années 1406-1407, de nombreux procès verbaux, écrits à Lille - au château de Rihour, résidence du duc Jean - ou à Rouen, Amiens, Caen, Douai, Bruges, Gand, Ypres ... enregistrent la trêve marchande entre la France et l'Angleterre (B. 546 - 15 087 ... - A.D. Nord). Le duc Jean a négocié un traité commercial renforcé d'une abstinance de guerre qui met à l'abri ses terres de Flandre et d'Artois et la Picardie royale. Pourtant, malgré l'intervention de l'empereur Sigismond qui a offert sa médiation, il n'en est pas résulté une alliance.

Guillaume de Meillon participe à une expédition ordonnée par le roi de France sous la conduite de Boucicaut (1406-1415). Guillaume est-il parti ? **Guillaume de Meillon, bailli de Briançon**, chambellan du roi Charles VI, reçoit par lettres de ce dernier du 25 octobre 1406, le *gouvernement du Dauphiné* pendant l'absence du gouverneur, le maréchal de Boucicaut (B. 3219 - A.D. Isère). Guillaume ne serait-il pas plutôt en Dauphiné ?

De 1406 à 1446, Durant *de Thieuville* reste lieutenant particulier, en la vicomté d'Auge et du Pont-Audemer, du bailli de Rouen (Gallia Regia n° 19 001, 19 023).

L'hiver 1406-1407 est particulièrement rigoureux.

Isabel *de Meullent*, morte le 7 février, est inhumée en l'église de la Perrine. Le Père Anselme a repris La Roque et rapporte que celui-ci fait remarquer les cent années de distance entre les deux sœurs - ou supposées telles - *Jeanne de Meullent*, décédée avant mars 1312, et *Isabel*. Mais n'y a-t-il pas une *Jeanne*, dame du Mollay-Bacon, décédée en 1397 ?

En avril, le Conseil, trop nombreux au gré de Louis d'Orléans, est réorganisé et ramené à vingt-six conseillers dont deux seulement sont favorables à Jean de Bourgogne. Louis II d'Anjou, Jean de Berry et Louis de Bourbon y pèsent de tout leur poids en faveur du duc d'Orléans.

« La monstre de Jehan de Vergy seigneur de Fouvent chev. banneret et mareschal de Bourgogne ... en la chapelle en Tiàch le 3^e j. octobre 1407 pour aler par ordonnance et mandement de mons. de Bourg^{ne} en laide de mons. de Brabant contre le duc Rouge et autres de ses aliez annemis de mon dit seigneur de Brabant.

Le dit monseigneur le mareschal chev. banneret ...

Escuiers ... Pierre *de Rougemont* ... **Jehan de meullan** (42^e nom inscrit) ... **Philippe de moulans** (87^e) ... » Une lettre de la même liasse précise « **Philippe de Moulans ou de Muellan, écuyer** » (B. 11.769). Dans Peincedé (vol. 26, p. 237 - A.D. Côte d'Or) : « Jean de Vergy, seigneur de Fouvens ... en la Chapelle en Thiérache ... », Philippe de Moulans est cité, Jean de Meullan est oublié.

Le 10 novembre, Isabeau perd son douzième enfant qui pourrait être le fils de Louis d'Orléans. Le 23, le duc lui rend visite rue Vieille-du-Temple. En sortant de l'hôtel Barbette, il est agressé et tué. Le prévôt commence rapidement son enquête et les indices mènent à la résidence parisienne du duc de Bourgogne. Celui-ci confie d'ailleurs à ses oncles qu'il est l'instigateur du crime. Le 26, il y a Conseil chez le duc de Berry. Lorsque Jean de Bourgogne se présente, son oncle lui barre la porte.

Comprenant qu'il risque d'être arrêté, le duc s'enfuit, ne faisant halte que le 27 au matin à Bapaume.

La veuve de Louis d'Orléans obtient du roi que le duc de Bourgogne soit déchu de ses droits éventuels à la régence; rien de plus. Le duc Jean assemble à Lille ses barons puis tient les états de Flandre à Gand et explique sa conduite. Des hommes d'armes se concentrent à Arras auprès de Jean de Vergy. Établi à Amiens, le duc prépare sa réplique aux accusations de la duchesse d'Orléans. Le 28 février 1408, il est à Saint-Denis et fait une entrée solennelle à Paris, prêt à se poser en justicier et non en accusé. Au Louvre, il retrouve son gendre, le dauphin Louis, duc de Guyenne, et sa fille la dauphine. Il dîne à l'hôtel de Nesle chez Jean de Berry et s'installe enfin chez lui à l'hôtel d'Artois.

L'opinion parisienne est désorientée. La crise économique bouleverse les valeurs, crée la disette et engendre le désordre. L'université est en effervescence. Tous les milieux aspirent à des réformes.

Jean de Bourgogne obtient du roi des lettres de rémission mais, en juillet, il quitte hâtivement Paris pour porter secours à son beau-frère Jean de Bavière - évêque de Liège et prince vassal d'un empereur en déclin - que les Liégeois assiègent dans Maastricht. Jean *sans Peur* marche sur la ville avec une armée. Guillaume de

Bavière, frère de l'évêque, arrive avec ses propres forces augmentées de celles du comte de Namur.

La rencontre avec les milices liégeoises a lieu le 23 septembre dans la plaine voisine d'Othée. La résistance héroïque des Liégeois provoque des milliers de morts. Liège se rend et Jean de Bavière se venge : par sentence du 24 octobre, l'autonomie urbaine est condamnée.

La duchesse d'Orléans et son fils Charles obtiennent que les lettres de rémission soient annulées. A ce moment, la cour est nettement favorable à la veuve. Si le duc ne se repent pas dans les plus brefs délais, on lui fera la guerre. Des troupes sont levées. Mais la sympathie de l'opinion parisienne reste pour le duc de Bourgogne. Isabeau et les princes - emmenant avec eux le roi - se transfèrent prudemment à Tours le 10 novembre. Jean *sans Peur* est de retour à Paris le 28, son armée toute prête.

Valentine Visconti s'est retirée à Blois où elle meurt le 4 décembre. Son fils Charles, déjà veuf, est remarié avec Bonne, fille du comte d'Armagnac, et ses meilleurs soutiens sont dans le sud du royaume : le connétable Charles d'Albret et le comte Bertrand d'Armagnac.

Jean *sans Peur* rallie à sa cause le roi de Navarre, Charles *le Noble*, et le duc de Bavière. Le duc de Lorraine et Amédée de Savoie les rejoignent. La politique financière de Louis d'Orléans a fait, dans l'aristocratie et la bourgeoisie, des mécontents qui se portent vers le duc de Bourgogne.

Jean, fils aîné de Guillaume *de Montenay* et d'Isabelle *de Meulent*, est nommé chambellan du roi.

Jehan *d'Estouteville*, chevalier, seigneur de Bricquebec, a la garde du château de Saint-Lô, capitaine de 79 hommes d'armes et 189 archers (*Gallia Regia* n° 7727).

Le deuxième fils de Louis II - roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, duc d'Anjou, comte de Provence - et de Yolande d'Aragon, vient au monde le 16 janvier **1409** à Angers. Il est nommé René. Petit-fils de Louis de France et arrière-petit-fils de Jean II *le Bon*, roi de France, il est aussi le petit-fils de Jean I^{er} d'Aragon et de Yolande de Bar, sœur de Louis, cardinal de Bar qui sera duc quand deux de ses frères et son unique neveu seront tués à Azincourt en octobre 1415.

Guy *Alleman* (+ avant 1428), est seigneur de Champ après le partage avec son frère Antoine de l'héritage de leur père Guigues en 1409. Le 30 octobre 1413, il rendra hommage pour Champ et ses possessions dans le mandement de Vizille et ses terres à Ratier. Il sera substitué aux héritiers de son cousin Jean II Alleman de Séchilienne, à défaut de mâles, en 1419. Il épouse Marguerite *Ainard*, fille de Pierre, seigneur de Gières, et de Jeanne de Bressieu, dame de Taulignan, de laquelle Marguerite héritera. De ce premier mariage naissent Aimon et Philippine.

Marguerite se remariera avec **Guillaume de Mévouillon**, *sénéchal de Beaucaire*, veuf de Louise *Grimaldi*, dont la fille Béatrix épouse Jean III *Alleman* de Séchilienne.

Guillaume II, vicomte de Narbonne, est appelé par les Sardes qui se sont donnés à lui. Le vicomte demande des bateaux, un capitaine et de l'argent pour aller au secours de la Sardaigne. **Guillaume de Meillon** est nommé capitaine de « deux carragues, deux espinasses, quatre gallées et une galliote et ... dessus les naves XII^c (1200) arbalestriers et deux cent hommes d'armes ». Il prépare « ses naves à Monesque » et toutes ne partent pas en même temps. Les premières prêtes doivent aller vers le cap de Lezenane et attendre. Guillaume pense les rejoindre avec les navires retardataires mais, au cap de Lezenane, il trouve un capitaine du roi d'Aragon, « François de Colompne ». Francès Coloma, un des lieutenants du roi de Sicile, s'était porté avec quelques galères au-devant d'une flotte génoise qui venait secourir Brancaleón Doria et l'avait obligée à rebrousser chemin. « Et fut la besongne grande et forte ».

Guillaume de Meillon est fait prisonnier et mené « au roy de l'isle de Secille, filz du roy d'Arragon qui estoit à Cailles (Cagliari) ». Et il est question de lui faire couper la tête ! Le vicomte de Castelbon, fils aîné d'Archambaud, comte de Foix, et plusieurs autres chevaliers défendent sa cause et il est mené au château de Caillé, « en la grosse tour appelée Lorifflant

et là demoura enserre sept moys ». Après la mort du roi de Sicile et l'intervention de chevaliers, Guillaume promet de se rendre à « Barsellonne devant le roy d'Arragon. Et ainsi le fit-il, et fut mys à finance par le bon prouchat de la royne Margarite d'Arragon, car mondit seigneur de Foix luy avoit recommandé, quand il passa par elle ». Guillaume est libéré.

Jean *sans Peur* a demandé à Jean Malouel de réaliser un panneau aux armes ducales pour la délégation bourguignonne au concile de Pise.

Le duc Jean prône réformes et économies et soutient les intérêts du négoce parisien. De 1409 à janvier 1412, la restitution progressive des privilèges et le rétablissement d'une prévôté des marchands de la ville apparaissent comme son œuvre. Les bouchers constituent un groupe particulier de riches bourgeois de Paris. Ils savent qu'ils ne sont pas aussi bien considérés que les notables de la « marchandise » mais, organisés, utiles et puissants, ils dominent un petit monde de salariés qui peut constituer une masse de manœuvre à leur disposition. Le prévôt de Paris, qui déplaît aux bouchers, est remplacé par l'homme de confiance du duc Jean, Pierre des Essarts.

Par le pacte de Melun du 11 novembre, la reine Isabeau se met sous la protection du duc de Bourgogne et lui confie la garde du dauphin Louis qui préside désormais le Conseil.

Le 7 février 1409 (**1410**) à Paris, le duc de Bourgogne demande à ses gens des comptes d'allouer une somme de 831 livres aux chevaliers, écuyers et gens d'armes qu'il a fait venir à Paris pour l'accompagner en armes « pour certaines courses touchant l'honneur et proffit de Mons. le Roy et de son royaume ». Dans la troupe d'Orangeois de Hardentun figure **Jean de Molliens** et dans celle d'Aubert de Regneval, chevalier bachelier, on relève le nom d'**Aubert de Merlens** (Peincedé, vol. 26, p. 110-111 - B. 11 773 - A.D. Côte d'Or).

Le tombeau de Philippe *le Hardi* est mis en place. Il éblouit les contemporains et servira de modèle pour ceux des autres membres de la famille de Bourgogne et aussi pour celui de Jean de Berry, pour ceux des familles de Chalon et de Bourbon.

Guillaume de Meillon est à « Gyan » quand la *Ligue de Gien*, signée le 15 avril, solidarise les adversaires de Jean *sans Peur*, les Armagnacs. Les Bourguignons lèvent des troupes et signent à Poitiers un autre traité. Les troupes en campagne commencent les pillages. Le roi et la reine s'émeuvent et les rassemblements d'hommes d'armes sont interdits mais les Armagnacs marchent déjà sur Paris. L'intervention de l'université conduit, avec l'approche de l'hiver, à la paix de Bicêtre le 2 novembre. Les princes se retireront dans leurs terres, le prévôt de Paris est révoqué ...

Le duc Jean licencie ses hommes et respecte les ordonnances. L'autre parti remet en campagne ses compagnies qui pillent sans vergogne.

Robert de Morlans, chevalier, est institué en 1410 châtelain de Montroyal en la sénéchaussée de Carcassonne. On le dira « retably capitaine du château de Montréal » (même sénéchaussée) le 22 septembre 1418 mais ne serait rétabli que le 1^{er} avril 1419-1420 et en prendrait possession le 14 mai 1420. Il gardera son office jusqu'en août 1426 (*Gallia Regia* n° 5640, 5643 - A.N. PP. 110 p. 111).

Morel (dit *Moreau*) **de Moulon**, *capitaine* et *bailli* de Montargis en 1410-1411, est remplacé par Hugues ou Guillaume *d'Aunoy*. « Au lieu de *Moreau de Moulon* décédé : Hugues *de Noé*, écuyer, échançon de la reine Isabeau » (*G.R.* n° 15 655^{bis}, 15 735, 15 739).

Pierre le Monniat, trésorier de Vesoul, clôt ses comptes au 31 mars 1410, avant Pâques (**1411**). Perrin Prudont, écuyer, demeurant au château de Montjustin, et **Huguenin de Molans**, *tabellion* du duc, demeurant à Montjustin, certifient que des réparations ont été faites aux piliers de la porte du château (Peincedé, vol. 29 p. 537 - B. 11 860 - A.D. Côte d'Or).

Vicard de Malans, *curé* de Malans près de Pesmes, teste en 1411.

Claude *Alleman* est chanoine-comte de Lyon.

De Jargeau le 11 juillet, Charles d'Orléans demande justice pour le meurtre de son père et, le 18, fait tenir au duc Jean un défi dans les règles, reçu à Douai le 10 août. La guerre est déclarée.

Les opérations commencent en Picardie à l'automne. Le duc Jean prend Ham. Charles d'Orléans occupe Saint-Denis et Saint-Cloud, au nord et au sud-ouest de Paris. La reine s'est réfugiée à Melun.

Les Parisiens s'affolent de voir ravager les alentours : ils coupent les ponts, de Charenton à Melun. Dans la capitale, on confisque, on pille. Jean *sans Peur* accourt pour débloquer la ville. Le 23 octobre, les bouchers sont en tête de la délégation qui l'accueille. Ils ont organisé une milice qui patrouille de jour et de nuit et une petite armée qui tient la région. A Bicêtre, la résidence du duc de Berry est brûlée. Des affrontements se produisent. Le 2 novembre, le roi charge le duc Jean de chasser « les ennemis du royaume ».

Certains Parisiens suivent l'action violente des bouchers, d'autres - le vieux parti des universitaires et des gens de robe - sont partisans de la paix mais il est prudent de rester discret. Se dire favorable à Charles d'Orléans serait, à Paris, risquer la mort. Hors de Paris, les « gens d'Orléans » n'agissent pas mieux. Valeran de Luxembourg, comte de Saint-Pol et de Ligny, est nommé capitaine de Paris par le duc Jean et reçoit l'épée de connétable enlevée à Charles d'Albret.

La violence se déchaîne. « Quelques centaines de paysans du Laonnois, avec l'aide du bailli de Vermandois et de ses sergents, assiégèrent le comte de Roussy dans sa forteresse de Pont-Arcy-sur-Aisne et l'amenèrent finalement à capituler » (J. Favier). Le château de Coucy est assiégé et se rend après une résistance opiniâtre. Les terres de Coucy et de La Fère qui appartiennent à Charles d'Orléans sont saisies. Une troupe de partisans d'Orléans se réfugie dans le château fort d'Andelain, près de La Fère. Des paysans, exaspérés par la misère et qui courent la campagne sous le nom d'*Enfants du roi*, attaquent le château, l'emportent et le ruinent (M. Melleville). Les Bourguignons prennent Chauny, au roi depuis Philippe Auguste, et rasant les murs de la ville. Crépy-en-Valois se rend à Valeran de Saint-Pol mais repassera au duc d'Orléans l'année suivante ...

Une attaque sur la Bourgogne est tentée par les Armagnacs à la faveur d'une querelle entre le duc et son vassal le comte de Tonnerre. La duchesse fait face et le duc de Lorraine, allié de Jean, ainsi que le comte de Nevers, son frère, interviennent. Les Armagnacs s'emparent de Rougemont mais le duc de Lorraine reprend la place après dix jours de siège et le comte est délogé de son château de Tonnerre par Jean de Vergy.

Le brigandage est alors si important que les paysans sont autorisés à se défendre par les armes.

Jehan de Chastelus, seigneur de Saint-Venant, fut bailli de Mâcon et sénéchal de Lyon de 1409 à avril 1411. Jehan de Château-Morand est bailli de Mâcon du 27 avril au 1^{er} novembre 1411 (*Gallia Regia* n° 14 539, 14 540). Jehan *de Rosnivinen* y sera cité en 1446.

Les Anglais se manifestent à la frontière de Guyenne ou sur la côte normande mais chaque parti cherche leur appui pour dominer l'autre. Une alliance anglo-bourguignonne s'ébauche. Lancastre offre un contingent armé.

L'hiver apporte un répit. Les ducs d'Orléans et de Berry en profitent pour proposer à Henri IV un duché d'Aquitaine *reconstitué* : reconquérir la Guyenne et, à la mort de Berry et Orléans, retrouver le Poitou et l'Angoumois. Le roi anglais enverra mille hommes d'armes et trois mille archers en échange. Le traité sera signé le 8 mai 1412 à Eltham, le 18 à Bourges.

Le duc Jean va réagir; prenant avec lui le roi et le dauphin, il fera déployer l'oriflamme.

Raimond *d'Agout*, seigneur *de Mison*, époux de Louise de Glandevès, teste le 15 janvier **1412**; leur fille Jeanne est l'épouse de **Pierre de Meuillon** ou Mévouillon (fils de Guillaume).

Le 26 janvier, le roi, inspiré par le duc Jean, rend aux Parisiens leurs anciennes franchises : la prévôté des marchands redevient élective, les échevins sont adjoints au prévôt, le Parloir aux bourgeois reprend ses audiences.

En février, André *de Grolée* est châtelain de Sablonnières (S. Soleymieu, entre Crémieu et Morestel) et de Crémieu (*Gallia Regia* n° 9861).

Dans la montre de messire Jean de Neufchatel, seigneur de Montagu et de Fontenoy-en-Vaige (N. Vesoul), chevalier banneret, au siège de *Chatelchignon* (Château-Chinon) par messire Guillaume de Mailley, chambellan du duc de Bourgogne, le 3 juillet, on retrouve **Philibert de Molans** et **Perrin de Molans** (Peincedé, vol. 26, p. 140-141 - A.D. Côte d'Or).

Le duc de Berry, assiégé dans Bourges que les Bourguignons ne peuvent enlever, multiplie les avances en vue d'une collaboration Armagnac-Lancastre mais ne voit pas arriver les renforts anglais.

Jean *sans Peur*, inquiet, accepte la médiation de son beau-frère Amédée de Savoie. Le 15 juillet à Auxerre, un arrangement est conclu, un traité de paix signé le 22 août.

C'est alors que les Anglais débarquent à Saint-Vaast-la-Hougue et saccagent la Normandie. La chevauchée du comte de Clarence arrive en Anjou ! Charles d'Orléans n'a plus qu'à renvoyer ces alliés encombrants mais, pour obtenir leur départ, il offre une forte somme d'argent ... qu'il n'a pas. Un otage (son frère, le comte d'Angoulême, aïeul de François I^{er}) cautionne le paiement. Les Anglais rejoignent le Bordelais.

Puisqu'il faut l'accord des états pour financer une armée, le roi les réunit à la fin du mois de janvier **1413**. Le parti d'Orléans, craignant un piège, se fait représenter. Le duc de Bourgogne influence les débats dans le sens des réformes : domaine mal géré, dépenses excessives ... La dernière séance a lieu le 7 février à l'hôtel Saint-Pol mais les états se prolongent à la demande de la municipalité parisienne. L'université développe ses griefs contre l'administration royale. On fait des propositions. Pour les étudier, le roi désigne une commission.

Le 24 février, le roi suspend tous les officiers : l'administration est paralysée. A Paris, les esprits s'échauffent. Le 27 avril, une émeute secoue la ville. Se croyant menacés, les gens s'arment. Caboché l'écorcheur et ses amis bouchers mènent le mouvement avec les plus ardents du parti bourguignon et Jean sans Peur ne réussit pas à les convaincre de se disperser. Ils se saisissent d'une quinzaine de personnes. Cherchant la modération, le duc se fait remettre les captifs mais, quelques jours plus tard, il livre aux Parisiens les prisonniers dont il était le garant.

Une délégation gantoise arrive alors à Paris. Elle vient demander que le fils aîné du duc de Bourgogne puisse résider auprès de ceux qu'elle représente. La prévôté des marchands lui offre un festin. Les Flamands promettent une aide militaire et financière.

Un peintre de Malines, *Vranque*, exécute à ce moment le portrait d'une sœur du duc, Catherine de Bourgogne (+ 1426), épouse de Léopold, duc d'Autriche.

La commission des états travaille à remettre de l'ordre dans la gestion du royaume. Le 10 mai, une autre commission est désignée pour juger les officiers accusés de malversations. Nouvelle manifestation. Une liste de soixante *traîtres* est présentée. Le 11, les bouchers se chargent d'aller les arrêter. Le roi accepte les décisions prises par le dauphin. Les émeutes ne cessent pas. Le 22 mai, la foule occupe trois cours de la résidence royale. On donne lecture d'une autre liste de suspects dont on veut s'emparer sur le champ.

A l'écart de l'agitation, la commission des états a mis au point l'ordonnance de réforme lue devant le roi, la cour et les députés les 26 et 27 mai. Le roi l'approuve et les assistants jurent de l'observer. L'exaltation populaire ne se calme pas. Le sire *de la Rivière* est assassiné dans sa prison, son cadavre pendu à Montfaucon. Pierre des Essarts est exécuté le 1^{er} juillet. Les modérés se cachent.

On est las des bouchers, l'action violente n'apporte rien. On sait aussi que la province ne suit pas les excès parisiens. Jean sans Peur ne peut rétablir l'ordre sans risquer d'être impopulaire. L'armée des princes est massée en Normandie. Le 28 juillet à Pontoise, les ducs de Berry et de Bourgogne arrivent à un accord auquel participent le recteur de l'université et le prévôt des marchands. Le 2 août à l'Hôtel de ville, le huchier Cirasse donne le signal de la rébellion contre la dictature des bouchers. Quelques jours après, l'ordre et la paix sont rétablis.

Elion de Jacquville, cabochien enragé, capitaine de Paris en mai 1413, est porté l'un des premiers sur la liste de proscription dressée contre les vaincus. Le 11 août, le vieux duc de Berry redevient capitaine de la capitale (*Gallia Regia* n°16 423, 16 424).

La modération vite oubliée, on parle d'arrêter le duc de Bourgogne. Le 22 août sous le prétexte d'une chasse à Vincennes, celui-ci s'échappe. A la fin du mois, Charles d'Orléans entre dans Paris. Une terreur nouvelle s'installe. Le 5 septembre, l'ordonnance réformatrice est déchirée publiquement; Les émeutiers du printemps sont poursuivis, exécutés ou bannis.

Pierre de Mévouillon (fils d'**Isnard**), seigneur de Montjay et de Bruis, rend hommage pour les châteaux de Bruis, Montjay et la demie de Rosans le 25 novembre.

Baudoin de Mévouillon (fils de **Guillaume**), seigneur de Valbarret, Sainte-Colombe et Arzeliers, rend hommage le même jour pour le château de Villebois, le quart de Chanousse, les châteaux de Montéglin, Arzeliers, Montsaléon, Sainte-Colombe, Chabre, Étoile et Izon.

Le 30 novembre, le frère de Baudoin, « Noble **Guillaume de Mévouillon**, seigneur de Pommet au diocèse de Gap » prête hommage (B. 4454 - f°125, f°122 et f°164 - A.D. Isère).

Jehan de Moulon (Molon, Moalon, Moelon, Mouton) dit *Moreau* ou *Morel*, écuyer, est institué par lettres du roi, le 17 décembre 1413, *bailli* de Montargis et de Cepoy, ainsi que des ressors et exemptions du duché d'Orléans, au lieu de feu Louis de Girolles, mort en fonctions avant ce 17 décembre. Jehan est aussi *capitaine* de la Tour ou Moustier de Cepoy et, en même

temps ou peu après, capitaine de Montargis, fonction qu'il exercera jusqu'à sa mort avant le 27 décembre 1415 (*Gallia Regia* n° 15 658, 15 738).

Le dauphin, pratiquement prisonnier au Louvre, demande l'aide du duc de Bourgogne qui part de Lille le 23 janvier **1414** et vient jusqu'à Saint-Denis en février mais n'entre pas dans la capitale. Le roi - en fait, Louis de Bavière et Charles d'Orléans - convoque l'armée pour faire la guerre au duc déclaré rebelle. L'armée assiège Compiègne et s'en empare le 7 mai, enlève et pille Soissons le 21. Laon, Saint-Quentin et Péronne se rendent. L'Artois est menacé.

Les 29 et 30 mai à Châtillon-sur-Seine, des troupes sont rassemblées. Dans la montre de Jean de Vergéy, chev. banneret, maréchal de Bourgogne, le **bâtard de Molant** est noté parmi les écuyers. Dans celle de Jean de Neufchatel, seigneur de Montagu et de Fontenoy en Voie, chev. banneret, sont enrôlés trois autres chevaliers bannerets, huit chevaliers bacheliers et cent cinquante-quatre écuyers (trois pages), dont **Philibert de Molans** et **Jean de Molens**, plus deux trompettes, un « couple de ménestriers » et neuf hommes de trait.

La compagnie d'Anthoine de Vergéy, chev. banneret, fils et lieutenant de Mons. le maréchal de Bourgogne, comprend quatre autres chevaliers bannerets, dont messire Jean de la Trémoille, et parmi les écuyers, le cinquième inscrit est **Philippe de Molans** (Peincedé, vol. 26, p. 160, 171, 182, 184, 185 - B. 11 785, liasse - A.D. Côte d'Or).

Les alliés et parents de Jean *sans Peur* sont troublés et près de l'abandonner. Après la prise de Soissons, son frère le comte de Nevers a fait sa soumission au roi. A Saint-Quentin arrive leur sœur, la comtesse de Hainaut, qui propose la paix. Elle récidive en juillet, appuyée par leur autre frère, Antoine de Brabant. Le roi (le Conseil) demande une soumission pure et simple. Les Flamands protestent de leur dévouement au roi et implorent sa clémence pour leur suzerain direct. Le dauphin ménage à son beau-père des conditions relativement acceptables. Par la paix d'Arras du 4 septembre, le duc renonce à toute alliance avec l'Angleterre, promet de bannir ceux qui ont encouru la colère royale. Il ne pourra venir à Paris qu'avec la permission du roi ... La paix faite, la confusion est à son comble; le jeu secret brouille tout. Le dauphin se rapproche de son vieil oncle Berry ... L'application du traité d'Arras (non ratifié) donne lieu à des négociations compliquées.

Messire **Thomas de Meullent, prêtre**, baron de Courseulles, s'est éteint. La baronnie va à son neveu **Thomas**, fils de **Jean**.

Jean *de Craon*, dit de Montbazou, est bailli de Touraine en 1414 (*Gallia Regia* n° 22 140).

Guillaume *d'Estouteville*, petit-fils d'Estout et d'Alix *de Meullent, évêque* de Lisieux qui célébra les obsèques de Du Guesclin en 1380, fonde le collège dit *de Torcy* à Paris, avec ses frères *Nicolas, Thomas, Jean* et *Estout*, et lui donne sa terre de Bonneville. Guillaume teste le 21 décembre et donne la terre de Cortone à son église de Lisieux où il sera inhumé après sa mort le 10 janvier 1415.

Jeanne II (1373-1435), fille du roi Charles III de Naples et de Marguerite de Durazzo, succède à son frère Ladislas et devient reine de Naples. Veuve de Guillaume de Habsbourg, duc d'Autriche, elle épousera l'année suivante Jacques II de Bourbon, comte de la Marche.

Henri IV de Lancastre est mort en 1413. Henri V - instruit dans l'art de gouverner, secondé par son frère Jean, duc de Bedford - reprend la revendication sur l'héritage capétien. En avril **1415**, sa flotte est prête.

En juin, les ambassadeurs du gouvernement armagnac arrivent à Winchester, offrent la main de Catherine de France, une forte dot et la plus grande partie de l'Aquitaine au roi Henri V qui n'est pas satisfait. Le 28 juillet, il adresse un ultimatum à Charles VI et, le 11 août, embarque à Portsmouth. Son armée débarque à Chef-de-Caux. Le siège est mis devant Harfleur. Des détachements sillonnent le pays de Caux, proclamant que Henri V vient rendre aux Normands leurs anciennes franchises ...

Jean Malouel peint un portrait du duc Jean destiné au roi du Portugal. La pratique de l'échange de portraits à des fins diplomatiques ou matrimoniales est courante. En août, Henri Bellechose succède à Malouel comme peintre et valet de chambre du duc et devra réaliser un tableau figurant le martyr de saint Denis.

Le commerce est important à Harfleur; la rade est sûre, le port bien équipé mais peu défendu. Une petite troupe vient en aide aux assiégés mais l'armée royale n'est pas prête. Le 22 septembre, la population est chassée, abandonnant ses biens qui sont confisqués. Les hommes d'armes doivent s'engager sur l'honneur à aller se constituer prisonnier à Calais avant le 11 novembre.

Les Français sont maintenant en armes à Rouen. Trop tard !

Charles d'Orléans serait plus fort avec l'appui des troupes bourguignonnes mais il craint que le duc Jean ne profite des événements pour reprendre le pouvoir. De son côté, le duc de Bourgogne refuse d'envoyer des troupes s'il ne peut faire auprès d'elles son devoir de grand feudataire. Il ne dit pas qu'il a signé, le 23 mai 1414, les conventions de Leicester par lesquelles il s'engageait à aider Henri V à conquérir son héritage, contre les princes du parti armagnac, tout en restant neutre entre les deux rois. Le duc Jean interdit à son fils Philippe de rejoindre le roi et se morfond à Dijon. Il conserve auprès de lui la noblesse du duché mais ne peut imposer ses consignes aux chevaliers d'Artois et de Picardie sur le sol desquels la bataille va se livrer.

Henri V passe la Somme à Voyennes le 19 octobre et arrive à Maisoncelle le 24. L'armée de Charles VI bloque la route de Calais, massée sur le plateau entre Azincourt et Tramecourt.

L'engagement a lieu le 25 octobre. La chevalerie française, empêtrée dans une formation trop serrée, succombe sous les coups des soldats anglais plus mobiles. Le soir, on compte les morts, nombreux du côté français : les frères du duc Jean - Antoine, duc de Brabant, et Philippe, comte de Nevers - Jean, duc d'Alençon, Charles d'Albret, comte de Dreux, Édouard, duc de Bar, et d'autres chevaliers comme Jean *de Montenay*, fils aîné d'Isabelle *de Meulan*, sans alliance ... les prisonniers, blessés ou non, sont exécutés. Seuls les prisonniers du roi sont épargnés car leur rançon est intéressante. Les ducs d'Orléans et de Bourbon sont de ceux-là. Forts d'une nouvelle tête de pont en Normandie, Harfleur, les Anglais regagnent Calais et embarquent le 16 novembre pour l'Angleterre.

Jean II *Alleman*, seigneur d'Uriage, a participé à la bataille ...

Ancel de l'Isle est mort à Azincourt. Seigneur de Puiseux, Vignay, Fleury, Menonville et Courcelles, premier échanson du roi, Ancel est le frère cadet de Philippe, seigneur de Saint-Cyr, tous deux fils d'Adam de l'Isle, seigneur de Puiseux et de Boisemont près de Chaumont. De sa femme Perrette de Villette, il a Charles, Blanche et Marguerite. Blanche *de l'Isle* a épousé **Jean de Moulins** dont elle a Isabeau, dame de Puiseux, femme de Hugues *des Vignes*, laquelle mourra sans enfant (Père Anselme, T. VIII, p. 791 - *Grands maîtres des louvetiers*).

Plusieurs de ces lieux, Puiseux, Courcelles-sur-Viosne, Boisemont et Villette (peut-être Vigny pour Vignay), se situent au nord de *Meulan*, très près de la ville, et Chaumont-en-Vexin, plus au nord à l'est de Gisors. Mais où sont les biens de Jean de *Moulins* (Moulins ou Moulens ou Meulen) ?

Le maréchal Boucicaut fut « mandé pour aller en France au service et secours du roy et de son pays. Et ledit messire **Guillaume** ny alla point may, au dit monseigneur le Mareschal, baillia *ung syen filz* appelé **Eynard de Meillon**. Et lors fut la grant bataille devant Gincourt, des François et des Angloys ... et lors en icelle bataille le dit Eynard **de Meillon** fut fait chevalier et *y mourut* et le dit monseigneur le Mareschal (grièvement blessé) fut prins ... ».

Le fils aîné de Guillaume a pour nom de baptême celui d'un saint dauphinois - *Eynard* - peut-être un personnage légendaire de la famille ou proche d'elle. Qui pense encore à sainte *Rusticule* ?

En apprenant la mort de son fils Aynard, jeune chevalier tombé à Azincourt, **Guillaume de Meillon** quitte son pays de Mévouillon pour servir en Normandie dans l'armée de monseigneur de Guyenne, dauphin de Viennois, son seigneur naturel.

Si de tels ralliements réchauffaient le cœur des Parisiens et des Normands, choqués par la défaite, on ne peut pas en dire autant de l'arrivée des Gascons. Pour les bourgeois de Paris, par exemple, la pire des conséquences d'Azincourt à coup sûr est la venue au pouvoir du comte d'Armagnac. Le 29 décembre 1415, il est à Paris (Françoise Autrand « *Charles VI* » - Fayard 1986 - p. 295).

Guillaume de Meillon rassemble environ 50 hommes d'armes pour aller à l'aide du duc de Guyenne, Louis (° janv.1396) huitième enfant du roi Charles. Ils le rencontrent - venant de Rouen où il a laissé le roi - à Pontoise. « La revue de messire Guillaume de Meillon, (est) receuz à Paris le XXVIII^e jour de décembre 1415 ». Guillaume - fait par le dauphin capitaine de la ville et Marché de Meaux - s'y rend et y demeure « tant comme le duc de Bourgogne fut à Laigny (Lagny) où il avoit grosse puissance ».

Jean Huss doit rendre compte de ses erreurs devant le tribunal des Pères du concile de Constance. Il est condamné et brûlé vif dans la ville même. L'année suivante, son disciple et ami, Jérôme de Prague, subira le même sort.

Le roi sombre de plus en plus souvent dans la folie. Le dauphin Louis meurt le 18 décembre. Son frère Jean, duc de Touraine, lui succède comme héritier royal. Bernard d'Armagnac, beau-père de Charles d'Orléans, tient Paris, exile des universitaires, s'attaque aux privilèges des corporations et des bourgeois ... Succédant à Charles d'Albret, il est fait connétable le 31 décembre.

Armagnacs et Bourguignons commencent d'en découdre dans les villages. Les villageois abandonnent leurs travaux pour chercher refuge à Paris, Rouen, Amiens ...

« Joannes *de Craon* », chev., seigneur de Montbazou, bailli des exemptions du Mans, Anjou, Poitou et Touraine, mort en fonctions, est remplacé le 11 janvier 1415-**1416** (*Gallia Regia* n° 14 797, 17 962, 17 963).

En mars, Sigismond de Luxembourg, roi des Romains, passe à Paris mais la diplomatie gouvernementale n'obtient rien de lui. Il gagne Londres et s'entendra avec Henri V, le 15 août à Canterbury.

Après avoir tenté de ressaisir Paris par un complot qui échoua le 19 avril, jour de Pâques, le duc de Bourgogne passe une semaine auprès de Henri V au mois d'octobre et s'engage à ne pas s'opposer à l'action anglaise. Il reconnaît le droit du roi et de ses descendants à la couronne de France.

Leonard de Molon (+ 7 fév.1448), damoiseau, a épousé Ainarde, fille de Jean *Alleman*, chevalier, dont il n'a pas d'enfant. Il traite avec le duc de Savoie, participe à des délibérations aux Célestins de Lyon (J. Guers).

Bernard d'Armagnac (+ janv.1418) a fait venir **Guillaume de Meillon** à Paris et celui-ci part avec lui vers la Normandie. Ils vont à la rencontre de Thomas Beaufort, frère de Henri IV, qui a quitté Harfleur et chevauche à travers le pays. « Et emprins vaillieusement la bataille fut entre eulx, où estoit ledit messire Guillaume, et les Angloys furent déconfits ».

Une expédition maritime est organisée dont Guillaume *de Montenay*, baron de Garancières (probable frère de Jean mort à Azincourt) est nommé capitaine. **Guillaume de Meillon** doit l'accompagner. « Et s'en tirèrent devant Antonne en Angleterre ». L'entreprise échoue et ils reviennent à Honfleur, ayant perdu plusieurs navires (date précise inconnue).

Jean *d'Orange*, époux en premières noces de Jeanne *de Meullent* (*de Melun* ?) rend hommage au roi pour sa seigneurie.

Les Anglais reprennent la châtellenie de Mantes et la possèdent de 1416 à 1449.

Jean de Berry étant mort en juin 1416, le dauphin Jean, duc de Guyenne, devient comte de Poitiers.

Pierre de Malans, cleric, notaire de l'officialité de Besançon, figure à l'acte des franchises de Pesmes du 15 novembre.

Ayant achevé l'unification territoriale de l'État savoyard, Amédée VIII obtient de l'empereur Sigismond l'érection du *comté* de Savoie en *duché* en 1416. Le Piémont lui reviendra en 1418 à la mort de Louis de Savoie-Achaïe.

La sénéchaussée de Ponthieu - qui englobe le Vimeu - a pour capitale Abbeville. Bordée

par la mer, limitée par le Boulonnais, l'Artois, l'Amiénois et la Normandie, elle appartient de 1328 à 1515 soit au roi d'Angleterre, soit au roi de France ou au duc de Bourgogne. Jacques **d'Harcourt**, chevalier, seigneur de Montgomery et de Noyelles-sur-Mer, est capitaine du Crotoy (sénéchaussée de Ponthieu) le 20 février **1417** (*Gallia Regia* n° 18 124).

Christophe *de Cerisay*, seigneur dud. lieu (*Cerisay*, Poitou, ou *Cerisay*, Maine, près Dissay-sous-Courcillon, ou proche d'Assé-le-Boisne, S. Alençon ?) et de Velly (*Vesly*, S. La Haye-du-Puits ?), vicomte de Sauguernon, est conseiller du roi et son bailli de Cotentin au 10 mars 1416-1417 (*Gallia-Regia* n° 7055).

Jean, duc de Touraine, meurt le 4 avril et le titre de dauphin échoit à Charles qui reçoit aussi le Poitou. Devenu roi au décès de son père en 1422, il réunira le Poitou à la couronne.

Jean *sans Peur* est à Chambly et surveille les ponts de l'Oise tandis que des routiers occupent le pont de Nogent. Troyes se rend à lui le 30 avril et le duc maîtrise pratiquement la Champagne. Grâce à des courses, il verra Chartres tomber entre ses mains en septembre. Des garnisons du parti armagnac se portent à Orléans, Fréteval, Châteaudun mais ne peuvent empêcher Jean de prendre les châteaux d'Orsay et de Palaiseau.

Indécis, le dauphin Charles reste d'abord à Rouen puis s'avance vers Paris. Les Bourguignons occupent, autour de la capitale, Beauvais, Beaumont-sur-Oise, Senlis, Pontoise, Meulan, Mantes, Vernon, Poissy, Saint-Germain et Montlhéry.

Pierre **de Préaux**, chev., est « établi capitaine du château de Rouen au lieu du comte de Tancarville, déchargé », le 28 mai 1417 (*Gallia Regia* n° 19 688). Jehan **d'Harcourt**, comte d'Aumale, sera nommé en août capitaine des ville et chastel de Rouen et de la forteresse de Sainte-Catherine du Mont; il est aussi capitaine général de Normandie (*Gallia Regia* n°19 690, 19 743).

Jacques **d'Harcourt** II, baron de Montgomery, seigneur de Noyelles-sur-Mer, épouse en secondes noces à Noyelles, Marguerite *de Melun*, comtesse de Tancarville, vicomtesse de Melun, dame de Montreuil Bellay (Père Anselme T. V, p. 137).

Benoît XIII n'ayant plus que l'Écosse et l'Espagne dans son obédience fut abandonné par les Espagnols en octobre 1416. Il sera cité devant le concile de Constance le 20 juillet comme hérétique.

Le 29 juin, la flotte française a été détruite près de la côte nord-est du Cotentin, devant La Hougue. Henri V prépare une grande offensive.

Guillaume de Narbonne est ordonné capitaine pour aller à la rencontre des Anglais en pays de Caux. **Guillaume de Meillon** l'accompagne.

Le 1^{er} août, les Anglais débarquent à Trouville et viennent mettre le siège devant Caen. Le maître des arbalétriers, Gilbert de La Fayette (° Gênes, gouverneur du Dauphiné en 1420) et Guillaume sont commis par le roi pour aller en Normandie. Gilbert de La Fayette, Guillaume de Meillon et Guillaume de Ligny font « de grans dommaiges aux Angloys » mais la ville de Caen est prise « et furent mors bien six cens des défendants ... Dedens estoit le seigneur de la Ferté, le seigneur **de Montenay** ... ». La population de Caen sera expulsée comme le fut celle de Harfleur et le centre d'une reconquête de la Normandie y sera établi.

Les troupes rassemblées à Beauvais à la fin du mois d'août sont passées en revue. Mons^f de Montagu (Jean de Neufchatel), chev. banneret, se présente avec cinq autres chev. bannerets, quatre chev. bacheliers, cent quarante-huit écuyers dont **Pierre de Moullans**, vingt-cinq hommes de trait, « une trompette et un couple de menestriers » venus en sa compagnie.

« La monstre du souverain de Flandres chevalier bachelier avec lui cinq autres chevaliers bacheliers huit vingt et cinq (165) escuiers trente quatre hommes de trait et deux trompettes venuz en sa compagnie pour servir monseigneur de bourgoingne au voiage quil fait

présentement de son pays de flandres vers paris pour le fait du Roy en son royaume et de chose publique dicelluy Revus et passez et montres ... ence Beauvaix le dernier jour daoust lan mil quatre cens et dix sept ».

Dans la liste des écuyers, on relève **Jehan de moulan** (9^e) et **Ph^e de muellan** (12^e) ...

« Montre des gens darmes de M^r de Commines chev. banneret avec luy ung chev. bachelier soixante six escuiers cent quarante cinq hommes de trait a cheval et une trompette » (Peincedé vol. 26, p. 206 ... 232 ... - B. 11 788 - A.D. Côte d'Or). Parmi les gens de trait à cheval, on trouve : **girardin du moulin** ... **guerardin de moulan** ... et aussi *Simonnet de la mote* puis *Symonnet de la mote* ... Les hommes de trait ne sont habituellement pas nommés mais seulement comptés. On précise ici qu'ils sont « à cheval », soulignant peut-être un « grade » légèrement supérieur, raison des listes nominatives ?

Ces listes comportent des homonymies; les personnages sont-ils de vrais homonymes ou un seul homme compté deux fois ? Erreur involontaire ou tricherie du commandement pour gonfler l'effectif global ou encore tricherie individuelle pour toucher deux soldes ?

On trouve à nouveau l'ambiguïté *du moulin - de moulan*.

Charles de Lens, chevalier banneret, est accompagné de quatre chevaliers bacheliers, cent-cinquante-trois écuyers et trois cent trente-six hommes de trait à cheval; parmi eux **Jaquemin de Mellan**.

Une compagnie se divise en hommes d'armes et archers à cheval. On commence par être archer, on devient ensuite homme d'armes, portant l'armure complète avec la lance. Chaque *lance* représente un groupe de 6 à 8 combattants : 1 homme d'armes, 3 archers à cheval, 2 coutilliers et 2 pages, tous à cheval. Les archers ne portent pas d'arc mais une lance, moins longue et moins pesante que celle de l'homme d'armes. Hommes d'armes et archers se recrutent dans la noblesse. L'importance de la compagnie est en raison de l'importance, par la naissance ou la situation, de celui qui la commande.

En 1418, la proportion la plus fréquente sera de 2 hommes d'armes pour 1 homme de trait à cheval, archer mais surtout arbalétrier.

Anobli ou gentilhomme de naissance ? Le cas n'est pas toujours clair. Les nobles ne se rencontrent plus seulement parmi les hommes d'armes mais aussi, quoiqu'en bien moindre proportion, parmi les archers. On remarque un certain nombre de bâtards nobles dans les hommes de trait au service du duc de Bourgogne en 1417 (« *Guerre, Etat et Société* », p. 259, note 125).

En septembre, Jean de Bavière, évêque de Liège, résigne sa mitre pour revendiquer la succession de son frère Guillaume mort le 31 mai dernier. La principauté de Liège est en fait sous un protectorat bourguignon.

Les troupes anglaises poursuivent leur progression, mettent le siège devant Falaise qui ne peut espérer de secours ... Les terres de **Thomas de Meullent** à Courseulles sont confisquées - et le resteront pendant trente ans - car les Normands sont mis en demeure de jurer fidélité ou de partir en renonçant à leurs biens. Saint-Pierre-sur-Dives, Argentan, Alençon, tombent en octobre. En novembre, le duc de Bretagne signe préventivement la paix. Yolande d'Aragon, reine de Sicile et duchesse d'Anjou, fait de même pour protéger l'héritage de son fils.

Le 25 décembre 1417, de son camp situé en dehors de Falaise, le roi Henri accorde à Edouard Holland toutes les terres et possessions de **Guillaume de Montenay**, chevalier, en échange de son service de *ciphus*, lors de la venue du roi au château de Falaise, et de la fourniture d'une épée chaque année à la Saint-Georges (« *La France anglaise au Moyen Age* » - CTAS - 1988 - « *Le service féodal en Normandie pendant l'occupation anglaise* », p. 238).

A Paris, le dauphin n'a aucune autorité et l'impopularité de Bernard d'Armagnac va croissant. Le roi, malade, est tenu à l'écart. Isabeau, éloignée de la capitale par le dauphin, réside à l'abbaye de Marmoutier (Roche-corbon-Tours). Elle réussit à communiquer avec le duc Jean qui assiège Corbeil.

Le duc arrive à Chartres pendant la nuit de la Toussaint. Par Vendôme, il rejoint la reine qui le suit et ils

s'établissent à Troyes. Isabeau se déclare investie du gouvernement tandis que le dauphin se dit lieutenant général. La confusion est totale. Il serait sage de trouver un accord avec Bernard d'Armagnac. En novembre, près de Montereau, on tente de faire la paix. Le connétable se dérobe.

En novembre, l'élection d'Othon Colonna - pape Martin V - met fin au Grand Schisme.

Louis II, duc d'Anjou, comte du Maine et de Provence, roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, est mort en 1417, âgé de quarante ans.

André *de Grolée*, seigneur de Passins, époux de Marguerite de la Balme (E. Groslée, au bord du Rhône), est bailli du Viennois et Terre de la Tour du Pin en 1417 (*G.R.* n° 9428).

Son fils Imbert (° Dauphiné v.1390) sera gouverneur et sénéchal (armagnac) de Lyon, bailli de Mâcon, de juillet 1418 à 1434, puis Jean (*G. R.* n° 9428, 14 241, 14 267, 14 287, 14 548).

Jean de Vergy, sieur de Champlitte, sénéchal de Bourgogne, meurt en 1417. Son tombeau est aussi celui de sa femme, Jeanne de Châlons (+1380), près de laquelle il est inhumé à l'abbaye de Theuley.

Confirmation et remise de fiefs à des personnages ayant fait hommage au roi d'Angleterre (« *Mémoriaux* » p. 43, 163, 208 et 236) :

- 11 mars **1418** : Guillaume *des Moulins*, chevalier, et Jeanne de Crepon, sa femme, biens qu'ils possédaient en Normandie avant la descente.

- 18 avril 1418 : Bayeux - Lettres d'Henri V portant don à Jacques du Penon jusqu'à valeur de 100 livres de rente sur des biens confisqués à Nicole *de Courseulle*, chevalier, pour cause de rébellion et désobéissance.

- 24 juin 1418 : Louviers - Lettres confirmant dans ses biens Jeanne *du Neubourg*, dame de Livarot, femme de + Charles de Ferrières, chevalier, suite à la capitulation de la forteresse de Chambois et à la soumission de la dite dame.

Le 10 mars 1418 est célébré à La Haye le mariage de Jean IV, fils aîné et successeur d'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, avec Jacqueline de Bavière. Ce mariage arrangé par Jean *sans Peur* déplaît à Sigismond, roi des Romains, chef de la maison de Luxembourg. Ce dernier fait épouser à la veuve d'Antoine, Elisabeth de Goerlitz, l'ex-évêque prince de Liège, Jean de Bavière, qui se range alors dans le camp des adversaires du duc de Bourgogne. Il réclame la tutelle de sa nièce Jacqueline pour empêcher que ses fiefs glissent dans l'État bourguignon.

Sigismond revendique le Brabant comme dépendant de la mouvance impériale, mais, pauvre en hommes et en argent, il est faible. Le Brabant rejettera les droits impériaux.

La ville de Falaise a été obligée de se rendre au début de l'année. Dans la partie occidentale de la Normandie, seul Cherbourg résiste encore. Le roi d'Angleterre porte son effort vers la Seine. Le château de Trie est pris et Henri V y installe son quartier général. Il occupera Louviers le 23 juin.

Guillaume de Meillon participe au siège de Salins (N.E. Montereau). « Le seigneur de Bosqueaux, à tout trois cens combattans des Daulphinois, print d'emblée, au point du jour, la cité de Soissons sur le seigneur de Longuevel » et Guillaume est avec lui.

Dans la nuit du 28 au 29 mai, un des gardes de la porte Saint-Germain des Prés ouvre à Villiers de l'Isle-Adam, capitaine qui bat la campagne pour le duc Jean. Au petit matin, les Bourguignons sont maîtres de Paris. Bernard d'Armagnac est arrêté. Le prévôt Tanguy du Châtel aide le dauphin à fuir vers Melun. Villiers ne peut contenir ses hommes et n'a pas d'autorité sur les Parisiens : les riches demeures ... sont mises à sac ...

Jean *sans Peur* vient de quitter Montbéliard où il a réglé certains litiges avec Sigismond. Il rejoint Dijon et reste près d'un mois dans sa capitale ducale. Il envoie à Paris Philippe de Morvilliers qui vient de présider à Amiens le parlement établi par Isabeau. Le dauphin tente un retour offensif mais, après un âpre combat de rues, il échoue, le 1^{er} juin, et se replie sur Charenton, puis Melun d'où il gagne Bourges. Il résidera dans la ville ou au château de Mehun-sur-Yèvre dont il a hérité à la mort de son oncle Berry en 1416. Le 12 juin, la rumeur d'une contre-attaque met Paris en émoi. Les prisons sont ouvertes, les prisonniers, égorgés. Le connétable est écorché. « De midi à minuit, plus de mille cinq cents victimes », selon le *Bourgeois de Paris*. Le prévôt est impuissant.

Le 26 juin, le duc rejoint, à Troyes, la reine et son gouvernement provisoire et attend. Enfin, le 8 juillet, par

Nogent-sur-Seine, Provins, Nangis et Brie-Comte-Robert, il atteint Paris. Douze cents bourgeois viennent à sa rencontre jusqu'au pont de Charenton et, dans l'après-midi du 14 juillet, tous assistent à un défilé de près de cinq mille hommes. Jean *sans Peur* et la reine Isabeau traversent Paris jusqu'au Louvre où le roi les accueille ...

Le gouvernement s'organise; tous les emplois vacants sont pourvus de nouveaux titulaires. Le 22 juillet, Philippe de Morvilliers est nommé premier président du parlement de Paris. Une bonne partie de ce parlement est demeurée stable, tentant de se tenir hors du combat politique.

« *Robertus de Grosmesnille* » est capitaine de Longueville (près Dieppe) jusqu'au 26 juillet 1418. « *Johannes de Molinis, scutifer* », capitaine de Longueville, « loco Roberti de Grosmenille » en 1418 (*Gallia Regia* n° 6355, 6356).

Louis de Chalon, comte de Genève, seigneur d'Arguel (près Besançon) et aussi prince d'Orange, est nommé capitaine général pour la guerre en Languedoc, Guyenne et Auvergne au mois de juillet (*Gallia Regia* n° 13 794).

Guillaume de Meuilhon, chev. banneret (à la tête de 50 hommes d'armes en 1418-1419 - 1421-1422), seigneur de Valbarat, est pourvu, le 4 août 1418 par le dauphin, régent du royaume, de la charge de *sénéchal* de Beaucaire et de Nîmes (*Gallia Regia* n° 15 321). Il en prendra possession le 14 novembre et la conservera jusqu'à sa mort le 30 juin 1429.

Une rumeur provoque une explosion populaire à Paris le 21 août. Le Grand et le Petit Châtelet sont envahis. Tous les prisonniers sont égorgés. Le duc Jean fait arrêter le bourreau Capeluche, principal meneur, qui est décapité par son successeur.

Gilles de Moulins, est un des *clercs notaires* de Charles (VII) en 1418 (P. Anselme T. VIII p. 253).

Louis **Alleman**, né au château de l'Arbent (Albenc) vers 1385, est nommé évêque de Maguelonne.

Guillaume de Meullion est envoyé en Languedoc avec Guillaume de Champeaux, clerc (ce dernier, élu évêque de Laon en octobre 1419, ne mettra jamais le pied dans son diocèse). Arrivés à Lyon, ils apprennent la rébellion de Paris. Guillaume de Champeaux fait demi-tour et Guillaume de Meullion continue sa route « et ung petit de temps après le roy, lors régent, luy donna la dicte seigneurie de Beaucaire ».

Raynaud de Chartres, archevêque de Reims, lieutenant général en Languedoc y est envoyé en août pour en chasser les Bourguignons. Le vicomte de Tallard, **Guillaume de Meullion**, *sénéchal* de Beaucaire, les sires de Belchastel, de Bouchage, du Caylar, de *Grolée*, de Clermont ... joignent leurs troupes à celles de l'archevêque. Dans des articles pour la pacification du Languedoc (14 novembre 1418), on lira : « *magnificus et potens vir dominus Guillelmus de Medulione, miles, senescallus Bellicadri et Nemausi* ».

« *Item*, le dit messire Guillaume assez tost après estoit en la ville de Saint-Gilles avec certaine compaignie de gens darmes, et luy estant, icelles gens de la ville le trahirent par faulses clefz et autrement et le mirent es mains des ennemys et la ville aussi et perdit ce qu'il avoit et paya finance ».

Cherbourg tombe le 22 août et le Mont Saint-Michel reste seul, îlot de résistance entouré de terres conquises. Les Anglais menacent Rouen ... Une épidémie de petite vérole emporte plusieurs dizaines de milliers de Parisiens peut-être. Les inhumations individuelles sont supprimées ... Exécutions, bannissements, épidémies : Paris voit sa situation économique décliner dangereusement. De gros marchands toscans et génois - certains devenus fermiers de la perception de l'impôt - très impopulaires et souvent menacés, préfèrent quitter la ville.

Robert de Morlans, chev., est rétabli capitaine du château de Montréal le 22 septembre 1418. Il n'aurait été rétabli que le 1^{er} avril 1419-1420, en prenant possession le 14 mai 1420 et le gardant jusqu'au 9 août 1426 (Sénéchaussée de Carcassonne et de Béziers - *Gallia Regia* n°

5640, 5643).

Rouen résiste. La ville a chassé les Armagnacs jugés peu fiables et pris un capitaine bourguignon, croyant s'assurer une aide efficace. Mais les Anglais bloquent la Seine. Il faut prendre les assiégeants à revers. Les troupes sont loin de Rouen et ne semblent pas se déplacer beaucoup. Les Parisiens sont pris par leurs propres difficultés. En novembre, une petite armée s'avance jusqu'à Pontoise, sans plus.

En décembre, le Conseil décide qu'il n'y a rien à faire pour Rouen.

Guillaume de Meillon et Guillaume de Champeaux, envoyés auprès du pape Martin V, arrivent à Florence le soir de Noël, « auquel jours, pour l'honneur du roy, le pape donna audit messire Guillaume de Meillon l'espeau et le chapeau qui se donne le dit jour de Noël et chanta l'espître à la messe ».

A Rouen, la disette est grande. Le cardinal Orsini tente une médiation. Sans succès. Pour réduire le nombre des bouches à nourrir, les défenseurs expulsent de la ville les femmes, les enfants et les vieillards. Henri V refuse de les laisser passer. Ils mourront de faim et de froid dans les fossés.

Le 19 janvier **1419**, Rouen capitule.

Le comte de Charolais (Philippe *le Bon*) est chargé par son père de régler l'affaire brabançonne. Un accord est signé le 13 février. Jacqueline et Jean IV de Brabant abandonnent à Jean de Bavière et à Elisabeth une part de la Hollande sous condition de vassalité et gardent le reste; moyennant un sacrifice léger et temporaire, les domaines de Jean et de Jacqueline demeurent à la Bourgogne.

Jean *sans Peur* entame une négociation approuvée par la reine. Le 30 mai, Henri V, la reine Isabeau, le duc Jean et la princesse Catherine se rencontrent. Charles VI est resté à Pontoise. Le dauphin, isolé, tente d'urgence un arrangement avec le duc de Bourgogne. Ses envoyés arrivent alors qu'Isabeau hésite devant le prix de l'alliance anglaise. Au Conseil, on est d'avis qu'il faut s'entendre avec l'Anglais qui représente la vraie menace. Le chancelier de Bourgogne, Nicolas Rolin, est d'avis que l'alliance anglaise procurerait la paix et le dit hautement. Certains rappellent cependant que le domaine royal est inaliénable ...

Exaspéré par ces tergiversations, Henri V hausse ses exigences. La négociation est rompue. Faute de mieux, le Conseil renoue avec le dauphin et le 8 juillet, le duc de Bourgogne le rencontre à Melun. Jean de Melun, vicomte de Gand, seigneur d'Antoing, est parmi ceux qui assistent à l'entrevue. Le 11 juillet à Pouilly, le ton monte, il faut calmer les adversaires ...

Guillaume de Meillon participe à la prise de Pontoise le 11 juillet.

L'accord est ratifié par Charles VI, le 19 juillet à Pontoise. Le 31 juillet, Henri V occupe Pontoise par surprise sans que la garnison bourguignonne puisse l'en empêcher. Meulan est pris. Charles VI est à Troyes près du duc qui prépare une rencontre avec le dauphin prévue à Montereau le 26 août.

« Géraud Bastet, seigneur de Crussol et de Beaudisner après la mort de son frère aîné, fut présent au traité que Charles dauphin de Viennois fit le 16 juillet 1419 avec Louis de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier pour la succession du comte de Valentinois ». Le Valentinois est annexé au Dauphiné.

Oudot *de Menans* est dit capitaine de Rouvre (Rouvres-en-Plaine, S.E. Dijon, ou R.-sous-Meilly, O. Dijon) en 1419 (« *Histoire générale et particulière de Bourgogne par un religieux bénédictin de l'Abbaïe de S. Benigne de Dijon et de la congrégation de S. Maur* » - A Dijon chez Antoine de Fay - Imprimeur, 1740). Oudot *de Menans*, Oudot *de Molan* (ou *de Maulan* ! 1359 en Bourgogne) : y aurait-il un lien entre deux personnages au nom « défiguré » ? Le même ouvrage citait **Hugues de Merlan** faisant un don à l'abbaye de Molesme en 1075.

Jean II *Alleman*, seigneur d'Uriage, est désigné comme héritier substitué de Jean II Alleman de Séchilienne.

De sa première épouse, Bonne de Chalant, Jean a quatre enfants; de la seconde, Catherine de Savoie d'Arvillars - fille de Humbert II, seigneur d'Arvillars, gouverneur de Faucigny, et de Catherine des Clés - épousée au château de l'Orme en Savoie, le 8 décembre 1422, il en aura cinq. Il laissera aussi un bâtard, Hugues,

qui recevra un legs de son demi-frère Soffrei en 1450. Les Savoie d'Arvillard sont issus d'Humbert, bâtard du comte Aymon de Savoie, grand-père de Catherine, qui a épousé l'héritière de la maison des seigneurs d'Arvillard. Ils se reconnaissent vassaux, tantôt des comtes de Savoie, tantôt des dauphins.

Estienne **Luillier** (peut-être au service des ennemis du dauphin) est institué viguier de Toulouse vers 1419 (*Gallia Regia* n° 21 615).

L'entrevue de Montereau n'a lieu que le 10 septembre, au milieu d'un pont. Le dauphin est suivi de quelques compagnons et il en est de même pour le duc. Les témoins sont nerveux, les deux princes agressifs. La colère se manifeste bientôt. Tanguy du Châtel écarte le dauphin et une mêlée confuse s'engage ... Jean *sans Peur* est poignardé !

Daviot *de Gouy* se dit capitaine du château de Gisors et continue, dans la forteresse, de résister aux Anglais tandis que Lyonnet de Bournonville, capitaine de la ville de Gisors, traite avec le duc de Clarence le 11 septembre 1419 (*Gallia Regia* n° 13 260, 13 261).

Philippe est informé du décès de son père par son ancien précepteur, Jean de Thoisy. Le parti de Bourgogne se regroupe derrière le nouveau duc et sa mère, la duchesse Marguerite. Un service solennel est célébré à Arras au cours duquel l'inquisiteur de Reims conseille de s'en remettre à la justice du roi mais les Bourguignons préparent leur vengeance. Dès le 12 septembre, les bourgeois de Paris jurent de venger le duc Jean.

Le dauphin Charles envoie le chancelier de France, les seigneurs de « Tonnaire et de Monclavier » ... et **Guillaume de Meillon** « devers monseigneur de Savoie pour là traicter de la paix ». Le traité de Chambéry entre Louis, roi de Jérusalem et de Sicile, et Aimé, duc de Savoie, est signé le 5 octobre 1419.

Le 26 octobre, une donation est faite par « Jean **de Melan**, seigneur d'Antoing, à Jeanne de Luxembourg (fille puînée de Jean, seigneur de Beurevoir et de Richebourg, et de Marguerite d'Enghien, comtesse de Brienne) et ce avant leur mariage fait depuis entre eux » et le 11 novembre, un contrat par lequel « le dict seigneur d'Anthouin » a donné à sa future épouse « deux capons de rente à prendre sur sa terre et seigneurie d'Anthoing au jour de Noël sa vie durant » (Arch. de la Maison de France. *Inventaire du 19 juillet 1646* - R 4, 774 - R/4/474 - A.N. Paris).

Un acte du 4 novembre porte : « Je Jehan **de Meleun**, chevalier, seigneur d'Anthoing », reconnaissance de la remise à lui faite par le receveur de Lens d'une partie des droits seigneuriaux dus à cause de la terre de Wingles tenue du château de Lens, donnée par le dit Jean, par contrat de mariage à sa future femme, Jeanne de Luxembourg, veuve de Louis de Ghistelles (B. 15 729 - 154 126 - A.D. Nord).

Lors de la rédaction de l'inventaire de 1646 ou après une confusion s'est introduite entre les patronymes.

Les ambassadeurs anglais et bourguignons se rencontrent à Arras en novembre et un accord est signé à Troyes en janvier **1420**. Le 17 janvier, Charles VI interdit aux Parisiens d'obéir au dauphin et de prendre en considération ses messages.

Le 19 février, le châtelain de Chalenceon communique une lettre de « **Guillaume de Mévouillon**, seigneur de Valbarret, conseiller et chambellant du Dauphin-régent, sénéchal de Beaucaire et de Viviers, et conservateur de Valentinois et Diois » (B. 3501 - A.D. Isère).

Le dauphin Charles vient dans la province du Languedoc. Il est à Toulouse le 3 ou le 4 mars. Un parlement siègera provisoirement (1420) puis définitivement (1444) à Toulouse ainsi qu'une cour des Aides (1478) et une chambre des Comptes (1523) établies à Montpellier pour le Languedoc.

En mars, Philippe de Bourgogne enlève Crépy-en-Laonnois où tenaient La Hire et Xaintrailles.

Antoine **de Craon** est capitaine de Saint-Quentin (*Gallia Regia* n° 23 416).

Jean **d'Harcourt**, comte d'Aumale, est capitaine du Mont Saint-Michel (*Gallia Regia* n° 7665).

Jusqu'au 24 avril 1420, Gaillard **de Meusent** ou **de Meussent**, chev., est viguier et

châtelain de Sommières en la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes. **Guillaume de Meillon** sera ensuite le châtelain de Sommières, cité en 1422 et 1425 (*Gallia Regia* n° 3477, 3812, 3814). Les lettres **s** très allongées étaient-elles des lettres **l** ? Meussent ou Meullent ?

Le 20 mai est signé à Troyes le contrat de mariage de Catherine. Dans le traité scellé le 21, Henri V est nommé *filz* de Charles VI et d'Isabeau. Ses droits deviennent ceux d'un fils, « roi d'Angleterre, héritier de France ». Les deux royaumes restent distincts. Les conquêtes faites par le roi d'Angleterre le seront au profit du royaume de France et aux dépens du dauphin. La Normandie est un bien patrimonial de Henri V. A la mort de Charles VI, il y aura un seul roi pour deux royaumes.

Les troupes de Charles VI et Henri V prennent Sens le 11 juin, Montereau puis Melun, qui résiste quatre mois mais sera occupé d'octobre 1420 à juillet 1435.

A Beaufort en juillet, la garnison dauphinoise de Guise tente un coup de main sur le château, ne peut s'en emparer et met le bourg au pillage (Melleville) ...

Le 21 août, le dauphin nomme Charles de Bourbon lieutenant général pour le roi en Guyenne en lui laissant sa lieutenance du Languedoc.

Alphonse V d'Aragon a obtenu la capitulation de Sassari et va unifier la Sardaigne sous sa seule autorité. En 1478, le pays sera érigé en vice-royauté. L'île, coupée de l'Italie, sera alors fortement hispanisée.

Alegret de Molon, frère de **Leonard**, est dit fils de feu noble et puissant **Jean de Molon** de Miribel. Il est l'époux d'Alix, fille de Brunet *de Saint-Cyr* (près de Lyon; Miribel est au N.E.; Saint-Cyr au N.O.) dont il a au moins deux fils, **Jean** et **Pierre**, ce dernier cité dans le testament de son oncle Léonard en février 1448 (J. Guiers).

Jean de Miolans a été imposé à la régente comme conseiller du jeune Amédée de Savoie et il a assisté en tant que tel au mariage de ce dernier avec Marie de Bourgogne. Il meurt en 1420. Son fils aîné, Jacques I^{er}, lui succède et recevra l'investiture du duc Amédée VIII pour le fief de Miolans le 5 février 1421 dans la salle d'apparat du château de Chambéry.

Jacques de Miolans épouse en premières noces Marie *de Sassenage*, fille du premier lit de Françoise, sœur de Jacques de Montmayeur.

En novembre et décembre, le dauphin continue le siège d'Aigues-Mortes commencé au mois d'août par **Guillaume de Millon** (?)... **Humbert de Grolée** (+ 1434) est alors maréchal du Dauphiné.

Le plus fameux de la maison *de Grolée*, fils d'André, de la branche cadette dauphinoise de cette famille, sera cité le 14 décembre 1427 « mareschal du Dalpiné, bailli de Mâcon et seneschal de Lyon » (*Gallia Regia* n° 8216).

Le 1^{er} décembre, les deux rois et les deux reines font une entrée solennelle dans Paris en liesse. Le 5, devant une grande assemblée, Charles VI assure qu'il a accepté le traité de Troyes en toute liberté. Le 10, les députés délibèrent et approuvent. Chaque baron prête serment avant de quitter la capitale.

Le 15 décembre 1420, de Paris, des lettres de Philippe, roi de Navarre, confirment celles de juin 1340 portant assignation à l'abbaye du Bec et au prieuré Saint-Nicaise de Meulan de 34 setiers de blé sur les moulins de **Meulan** (« *Mémoriaux* », p. 190).

La tante de Philippe *le Bon*, Catherine mariée par Philippe *le Hardi* à Léopold d'Autriche et devenue veuve, songe à se remarier avec un seigneur alsacien. Son neveu s'y oppose et lui fait signer une donation grâce à laquelle tout son patrimoine passera à son décès à la Bourgogne. L'année suivante, une transaction assurera au duc la nue-propriété du comté de Namur qui lui écherra à la mort de Jean III de Namur en 1429.

Le dauphin a demandé de l'aide au roi d'Écosse Jacques Stuart. Un contingent de quatre mille Écossais sous les ordres du comte de Buchan (connétable en 1422) et de lord Darnley débarque sur la côte poitevine ... Thomas de Clarence, frère de Henri V, a attaqué l'Anjou de Yolande d'Aragon.

Le 22 mars **1421**, l'armée franco-écossaise du dauphin écrase les Anglais à Baugé - où Thomas trouve la mort - puis assiège Chartres. Henri V occupe Dreux et Épernon ...

Le dauphin entreprend le siège du Pont Saint-Esprit et y met entre autres en garnison **Guillaume de Meillon**, sénéchal de Beaucaire, avec vingt-quatre écuyers, un connétable arbalétrier et trente-cinq arbalétriers de sa compagnie. Le siège dure du 2 au 17 mai. Une lettre du dauphin pour la ville de Bagnoles au diocèse d'Uzès, au sujet de la recouvrance et réduction de la ville du Pont Saint-Esprit, est datée du 13 mai. La ville se met « à l'obéissance du roy » et Guillaume est chargé de sa garde.

Henri *Alleman*, coseigneur de Laval-Saint-Etienne, chevalier, était destiné par son père à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1419). Substitué à son demi-frère Raoul en 1420, il rend hommage, en compagnie de son frère Jean, le 11 juin 1421.

Jeanne II, reine de Naples, a épousé en 1415 Jacques II de Bourbon, comte de la Marche. Elle reconnaît comme héritier Alphonse V, roi d'Aragon et de Sicile, en juillet 1421.

Guillaume de Meillon est avec Charles de Bourbon au siège de Béziers. Les habitants de *Bisiens* vivement pressés par l'armée du duc envoient un député auprès du comte de Foix, avec Colomat leur gouverneur, pour qu'il prépare les articles d'un projet de capitulation. Le comte de Clermont, de son côté, consent à lui envoyer, dans le même but, Guillaume de Meillon, sénéchal, et Guillaume d'Estaing. La capitulation est réglée le 16 août.

Le duc de Bourgogne remporte la victoire de Mons-en-Vimeu le 30 août, occupe Saint-Riquier, refoule les troupes de Jacques d'Harcourt qui lui font face sur le Crotoy et Noisetiers ...

Aynard III, baron de Clermont en Viennois, s'est marié trois fois. Après le décès de sa seconde épouse, Louise de Bressieu, il épouse en septembre 1421 Alix de Seyssel, fille d'Antoine, seigneur d'Aix, dont il a quatre enfants, *Antoine*, *Claude*, *Marguerite de Clermont* qui épouse Pierre, seigneur *de Meoilhon*, et une autre Marguerite de Clermont mariée à Philibert *de Grolée* (P. Anselme T. VIII ... *Grands Maîtres des Eaux et Forêts de France*, p. 911).

Meaux, dont le siège commence le 6 octobre, appartiendra aux Anglais du 10 mai 1422 à 1439.

Le rachat du château de Sommières, entre Nîmes et Montpellier, a été conclu le 13 juillet au siège devant Béziers mais il faut, au mois d'octobre, un autre siège qui se prolonge pendant le mois de novembre, « tous marchans et autrens gens alloyent et venoyent secrètement sans ce que nul de quelque estat qu'il fut y fit aucunement dommage ». **Guillaume de Meillon**, obligé d'interrompre le siège, le reprendra au mois de janvier suivant. Le dauphin le poursuivra et soumettra la place vers la fin du mois de février 1422.

Au 20 décembre 1421, de Rouen, des lettres donnent et confirment à Jeanne *de Meulan*, veuve de Eudes de Bonnebos les biens qu'elle avait en Normandie avant la descente (« *Mémoriaux* », p. 134).

Antoine de Vergy, seigneur de Champlitte, comte *de Dammartin*, est fait maréchal de France le 22 janvier 1422.

Une avancée dauphinoise menace la Bourgogne vers le Charolais et le Mâconnais. La duchesse mère fait front à nouveau. Philippe revient à Dijon où il entre le 19 février. La ville le reçoit avec enthousiasme. Le duc confirme les privilèges, reçoit les serments de fidélité mais le maire et les échevins répugnent à une adhésion au traité de Troyes. Philippe lui-même est moins anglophile que son chancelier Jean de Thoisy, vieux chancelier de Jean *sans Peur*, à ce moment remplacé par Nicolas Rolin; il restera cependant chef du conseil ducal jusqu'à sa mort en 1433.

Dijon est la capitale de la première et principale des seigneuries du duc. C'est dans cette ville que le duc

convoque la réunion des états de Bourgogne. Beaune défend son privilège d'être le siège des parlements. Autun et Chalon, sièges d'évêques et villes de foires, Châtillon-sur-Seine, Avallon, Semur-en-Auxois, Charolles, sans oublier Auxerre et Mâcon qui entrent en 1422 dans l'orbite bourguignonne, connaissent une activité économique qui permet à des lignées bourgeoises de constituer de belles fortunes et de réaliser une ascension sociale dont les Rolin sont un des meilleurs exemples.

« Mais d'autres, comme les **Molain**, devenus **de Mâlain** », rivalisent avec eux. Et ces bourgeois anoblis recourent comme les nobles aux meilleurs artistes pour décorer leurs fondations (J. Richard - *Les ducs valois et le duché de Bourgogne* - Dossier de l'Art n° 44).

Durant le printemps, les Anglais prennent Meaux, Compiègne et Senlis. **Meulan** tenu par eux depuis novembre 1419 est enlevé en avril par un audacieux coup de main de Jean Malet, seigneur de Marcoussis, mais pour quinze jours seulement.

En mars-avril, **Guillaume de Meillon** réunit les états du Vivarais à Villeneuve de Berg, au sud-est d'Aubenas.

Marie, fille du duc d'Anjou, Louis II roi de Sicile, et de Yolande d'Aragon, épouse le dauphin Charles le 22 avril 1422. Elle aura douze enfants dont l'aîné, Louis (XI) naîtra le 3 juillet 1423.

Le 31 août, le roi d'Angleterre meurt à Vincennes. Il a recommandé à ses proches de garder l'alliance bourguignonne et souhaité que Philippe gouverne pour son fils né du mariage avec Catherine et qui a dix mois. Le 16 septembre, un service funèbre est célébré à Saint-Denis. Deux mois plus tard, le corps de Henri V sera à Westminster.

Jean IV de Brabant a confié en 1420 à son vassal, l'ex-évêque Jean de Bavière, le gouvernement de la Hollande à la colère de sa femme, Jacqueline de Hainaut. L'incapacité du duc laisse le champ libre aux assemblées des états brabançons qui haussent à la dignité de régent Philippe, comte de Saint-Pol, cadet de Jean IV. Jacqueline quitte ce mari incapable, se rend dans son comté de Hainaut et passe en Angleterre où elle s'unit à Gloucester, frère de Bedford, au grand scandale des gens des Pays-Bas.

Le 17 septembre 1422, de Caen, un mandement enjoint aux vicomtes de Rouen et de Gisors de laisser jouir **Thomas de Beaumont**, chevalier, du fief de Basqueville car il en a fait hommage (« *Mémoriaux* », p. 171).

« Philippe duc de Bourgoingne conte de Flandres d'Artois et de Bourgoingne Palatin seigneur de Salme de Malines ... not(re) amé et féal **escuier Wauthier de Meulenc** ... Icellui Wauthier ... instituons notre bailli de Courtray ... Aux gages drois prouffis et émolumens accoustumés ... les gens de nos comptes à Lille ... Donné à Paris le pénéultime jour de septembre lan de grâce mil quatre cent vint et deux ». Le 29 septembre, une charge de **bailli à Courtrai** est attribuée par le duc Philippe de Bourgogne à **Wauthier de Meulenc** en remplacement de Guillaume de Hollebeke, âgé et malade (B. 1928 - 55 070 - A.D. Nord).

Au cours de cette même année, **Philippe de Molans** a reçu une gratification du duc à Châtillon (« *Histoire générale et particulière de la Bourgogne par un religieux bénédictin*, 1741 » - T. IV, p. 59 - A.D. Côte d'Or).

Le 16 octobre 1422, par lettres de Rouen, Henri V enjoint au vicomte de Rouen d'informer « si les religieux de Notre-Dame de Lyre ont droit comme ils le prétendent de prendre toutes les rentes et les revenus issus des amendes de haute et moyenne justice de la vallée de l'Andelle aumônées par les **comtes de Leicester** leurs fondateurs ».

Eustache **de Conflans** (*Eustachus* ° Châlons-sur-Marne v.1380 + 1437), seigneur de Conflans, de Sommevesle (E. Châlon-en-Champagne) et de Mont-Aimé, est lieutenant général du roi *es païs de Champagne* en 1422. Il sera institué par le roi capitaine de Châlons et prêtera serment le 18 octobre 1430. « Eustache Conflans, miles » meurt gouverneur de

Mouzon et de Beaumont (gouvernement de Mouzon dans les Ardennes). Il sera remplacé le 17 mars 1437-1438 par Christophe *de Harcourt* (*Gallia Regia* n° 6576, 16 098, 23 286, 23 287, 23 311).

Sur la Marne, en amont de Châlons, se situe Saint-Dizier et, près de là, au sud, *Moëslains*. De Saint-Dizier, vers l'est, avant d'arriver à Ligny-en-Barrois, on trouve *Maulan* et le *Petit Maulan*, et, au-delà de Ligny, *Morlaincourt*.

Charles VI meurt le 21 octobre. Jean de Bedford, frère du défunt roi d'Angleterre devenu régent pour le petit Henri VI, assiste à la sépulture de Henri V à Londres. On attend son retour pour enterrer le roi de France, Charles VI. Jean de Bedford a décidé qu'il gouvernerait aussi la France.

Le jour de la cérémonie, Philippe de Bourgogne est absent.